

Nouvelles du conseil du 9 janvier 2023

Délégation

Le mardi 24 janvier prochain, une délégation du Conseil municipal participera, au Centre interrégional de perfectionnement de Tramelan, à la présentation du nouveau concept de promotion régionale intitulé Grand Chasseral.

Nouvelle étude

A la suite du refus opposé par le Légitimatif réuni le mois dernier, au projet de rénovation de la cantine du football, le Conseil municipal a repris le dossier. Il étudie les potentielles autres variantes concernant cet immeuble.

Du nouveau Au P'tit Soleil

La crèche municipale Au P'tit Soleil a vécu la semaine dernière un réaménagement complet, effectué par son personnel ensuite de quelques travaux de menuiserie. Désormais, l'institution peut accueillir 25 enfants à temps complet. Les bambins sont séparés en deux groupes : celui des tout petits est installé au premier étage, celui de leurs aînés au rez-de-chaussée, mais avec accès au tout nouvel espace de jeux aménagé sous le toit. Ainsi la liste d'attente a-t-elle pu être supprimée, tous les inscrits étant donc aujourd'hui satisfaits. De surcroît, quelques places sont encore disponibles. Avis aux parents intéressés. Pour tout renseignement et pour une inscription, on s'adressera au 032 489 33 89.

La Maison de l'Enfance : un peu plus chère, mais toujours aussi nécessaire

Le Conseil municipal unanime vous recommande de voter « oui » le 29 janvier

A travers une nouvelle étude approfondie menée l'automne dernier, le Conseil municipal a pu se convaincre de la nécessité, pour notre collectivité, d'une maison de l'Enfance telle qu'elle est prévue dans le quartier de Prés 5. Raison pour laquelle il recommande chaleureusement aux ayants droit de plébisciter l'objet y relatif, dans les urnes du dimanche 29 janvier prochain. Un objet qui consiste rappelons-le à accorder 900 000 francs supplémentaires (au crédit d'engagement de 6,63 millions de francs approuvés clairement en juin 2019), justifiés évidemment par le renchérissement intervenu ces trois dernières années sur le marché des matériaux.



La nouvelle étude menée par les autorités a révélé que la Maison de l'Enfance répond à un besoin important et devenu urgent



Municipalité de Sonceboz-Sombeval

L'école en a besoin

L'étude menée par nos autorités débouche sur un faisceau d'arguments convergents. Pour l'école enfantine, tout d'abord, la nécessité de locaux adaptés et regroupés ne fait aucun doute. Les projections démographiques sont en effet très claires : dès la rentrée scolaire d'août 2025, il faudra à nouveau ouvrir une troisième classe de 1H-2H. Or seule la Maison de l'Enfance permettra de regrouper tous ces très jeunes élèves. Ce premier besoin est d'autant plus marqué que les pavillons externes de l'école ont une durée de vie limitée. Or les premiers ont été posés il y a déjà une dizaine d'années rappelons-le.

L'EJC mal lotie

L'Ecole à journée continue, elle aussi, fonctionne actuellement dans des conditions très inconfortables. Elle se trouve à l'étroit quasiment en permanence, et subit des conditions particulièrement extrêmes à l'heure des repas. A midi, elle accueille parfois plus de soixante jeunes mangeurs, alors qu'elle ne possède que trente places adaptées... Cet argument est d'autant plus important que par expérience, vécue ici comme ailleurs dans la région, on sait que l'augmentation des élèves fréquentant l'EJC suit de près celle des effectifs enregistrés dans les classes de 1H et 2H. Il faut donc s'attendre à un nouvel accroissement de la demande, pour cette structure, d'ici une petite poignée d'années.

Les plus jeunes le méritent

La crèche municipale n'est pas moins demandeuse en locaux adaptés. En effet, malgré les aménagements effectués cet hiver et en dépit de l'enthousiasme d'un personnel qui fait contre mauvaise fortune bon cœur, l'institution vit dans un bâtiment réellement inapproprié. Répartition des locaux sur plusieurs étages, accès difficiles, escaliers nombreux : les employé/es font face à des conditions délicates et pénibles pour eux-mêmes comme pour les enfants dont ils garantissent la sécurité. Les conclusions de cette nouvelle étude sont donc identiques à celles qui avaient abouti, le 30 juin 2019, au vote positif de la population locale.

Un domino positif

En sus de ces éléments désormais urgents, des arguments complémentaires militent pour la construction de ce nouvel immeuble, à commencer par le besoin de locaux pour les archives municipales ; celles-ci sont actuellement stockées dans l'abri PC du collège et pourraient être installées à l'étage de Prés 5, tandis que l'administration pourrait dans le même temps descendre au rez-de-chaussée et être enfin accessible aux personnes à mobilité réduite. Un double problème, récurrent, sera donc résolu avec l'emménagement des enfants dans leur maison dédiée. Un genre d'effet domino particulièrement salubre.



Municipalité de Sonceboz-Sombeval

Financièrement supportable

Financièrement, la construction d'une Maison de l'Enfance est tout à fait supportable par notre commune, qui vient rappelons-le de descendre encore sa quotité fiscale. Avant de proposer cet abaissement de taux, le Conseil municipal a d'ailleurs sérieusement planché sur les projections pécuniaires et constaté que le projet ne fait planer aucun danger sur notre porte-monnaie. La fortune municipale ascende actuellement à 4 millions de francs et le Financement spécial dévolu à la Maison de l'Enfance, riche aujourd'hui de 3,4 millions de francs, permettra d'amortir la nouvelle construction sans que les comptes communaux annuels n'en souffrent.

Ecologiquement meilleur

Conçu de manière idéale, avec des locaux modulables qui s'adapteront aux évolutions d'effectifs scolaires et parascolaires, le bâtiment prévu sera de surcroît exemplaire en termes de consommation et de production d'énergie, avec notamment une utilisation optimale de la lumière naturelle et des panneaux photovoltaïques sur son toit. Le Conseil municipal, les autorités scolaires et la crèche municipale vous recommandent donc d'approuver le crédit supplémentaire destiné à la maison de l'Enfance.